



L'Accompagnant Educatif et Social est un professionnel de l'action social et médico-social qui accompagne au quotidien des enfants ou des adultes, âgés ou en situation de handicap en perte d'autonomie, tant dans les actes de la vie quotidienne que dans les activités de vie sociale, scolaire et/ou de loisirs. Il participe à la préservation des relations sociales et familiales, et à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne accompagnée.

Quelles qualités pour l'AES ?

- > **Bienveillant**
(être à l'écoute, faire preuve d'empathie)
- > **Sociable**
(travailler en équipe, avoir un bon relationnel)
- > **Dynamique**
(Bonne condition physique, s'adapter à toutes les situations)

Où l'AES peut travailler ?

Dans différents environnements comme les associations d'aide à domicile, en EHPAD, Foyer de Vie, IME, milieu scolaire ou extrascolaire...

PUBLIC CONCERNÉ

Elèves/Étudiants
Demandeurs d'emploi
Salariés

Pré-Requis : Avoir plus de 17 ans à l'entrée de la formation

MODALITÉ D'ACCÈS

Sélection des candidats sur dossier et entretien

FRAIS CONTRIBUTION FAMILIALE

Cursus complet : 699€
Cursus partiel : Nous contacter

CONTACT

Secrétariat Sanitaire et Social
secretariat.sanso@lja35.fr
02.99.84.30.32
61 rue la fontaine - CS2801
35708 RENNES cedex 7
www.lja35.fr

ORGANISATION FORMATION

16

SEMAINES
ENSEIGNEMENT
THÉORIQUE

24

SEMAINES
ENSEIGNEMENT
PRATIQUE

3 SPÉCIALITÉS

Accompagnement de la vie à domicile
Accompagnement de la vie en structure collective
Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire

4

DOMAINES
DE
COMPÉTENCES

- DF1 :** Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale
- DF2 :** Accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité
- DF3 :** Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés
- DF4 :** Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne spécifiques aux établissements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Contrôles continus en cours de formation et évaluations en stage
- > Examens de fin de formation sous délégation de la DREETS
- > Délivrance du diplôme final par la DREETS Bretagne

DURÉE DE LA FORMATION

Cursus complet

12 mois à partir de septembre

Cursus partiel / Passerelle / Certificat de spécialité :

En fonction du diplôme obtenu(*), seuls certains domaines de compétences sont à valider. Un planning adapté sera fourni par la référente

► Nous contacter

► **Voir référentiel :**

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031941478/>

*(DEAMP, DEAVS, DEAES)



TAUX DE RÉUSSITE *

100%

TAUX INSERTION
PROFESSIONNELLE *

100%

* Promotion 2020